

/DA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-344 DU 2 NOVEMBRE 1995

Portant approbation du Bilan et des
Comptes Annexes de l'Exercice Clos au
31 Décembre 1994 de l'ONASA.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 - VU La Loi N° 94-009 du 28 Juillet 1994 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Offices à caractères culturel et scientifique ;
 - VU La Décision N° 042/HCR/PT du 30 Mars 1991, portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
 - VU Le Décret N° 95-183 du 23 Juin 1995 portant composition du Gouvernement ;
 - VU Le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
 - VU Le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
 - VU Le Décret N° 92-271 du 23 Septembre 1992, portant approbation des Nouveaux Statuts de l'Office National des Céréales (ONC) restructuré.
- SUR Rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 Octobre 1995 ;

SECRET :

Article 1er.- Sont approuvés le Bilan et les Comptes Annexes de l'Exercice clos au 31 Décembre 1994 de l'Office National d'Appui à la

.../...

Sécurité Alimentaire (ONASA) tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 2 NOVEMBRE 1995

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO.-

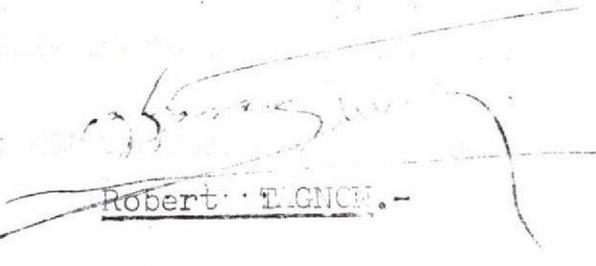
Le Ministre d'Etat, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouvernementale
et de la Défense Nationale,



Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,

Le Ministre du Développement Rural,



Robert TIGNON.-



Mama ADAMOU-N'DIAYE.-

Ampliations : PR 6 IN 4 CS 2 CES 2 HAAC 2 MEDN 4 CC 2 MDR 4 MPRE 4
AUTRES MINISTERES 17 SGA 4 DEPARTEMENTS 6 DGBM-DGTCP 2 INSAE 1 UNB-
FASJEP-ENA 3 GCONB 1 JORB 1.-